

## COMMISSION : SENIORS

PV N° : 09 – 2017/2018 DU : 09/11/2017

PAGE 1/2

**Animateur :** Monsieur Jean-Charles GUIGUEN  
**Membres présents :** MM. Patrick BOURABIER – Philippe BRANDY - Jean-Marie SARDAIN

-----

**Le PV n° 08 de la réunion de la commission SENIORS en date du 26/10/2017 est approuvé avec l'observation suivante :**

### Règlement financier en Séniors départemental 5

Il faut noter rencontre AS MA CAMPAGNE (2) – **JS MAGNAC** (2) pour le règlement financier de 12 euros par débit de chaque club et créditer à l'arbitre (joueur suspendu).

-----

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 10 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (art.190-paragraphe 1 des R.G. de la F.F.F.) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique **obligatoirement avec en-tête du club**. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de coupe (art.103-paragraphe b.1 des R.G. de la L.C.O.). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est

## SOUS COMMISSION DES CHAMPIONNATS

### FORFAIT :

#### Séniors départemental 4 – (amende 40 euros)

Poule D : AS SALLES D'ANGLES (2) du 04/11/2017 (1<sup>er</sup> forfait)

La commission valide les amendes pour les modifications d'horaires et dates, les feuilles de matchs en retard SENIORS ainsi que les demandes tardives de modifications pour la **Journée 5** des 04/11/2017 et 05/10/2017. Pour la **5<sup>ème</sup>** Division la journée **7** des 04 et 05/11/2017 pour les poules à **13 et 14 équipes**

## INFORMATIONS DIVERSES

- Courriel du 08/11/2017, CO LA COURONNE, Monsieur Jacques DENIER, pris note,
- Courriel des 02 et 07/11/2017, FC ST GERMAIN DE MONTBRON, Monsieur Sébastien BELY, pris note,
- Courriel du 05/11/2017, ES ELAN CHARENTAIS, pris note,
- Courriel du 01/11/2017, FC TARDOIRE, Madame Marion MOINE, pris note,
- Courriel du 04/11/2017, AS SALLES D'ANGLES, pris note.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

L'Animateur : Jean-Charles GUIGUEN

Le Secrétaire : Jean Marie SARDAIN